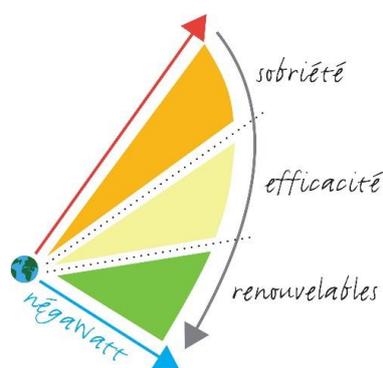


Plan Climat-Air-Energie Territorial

Communauté de Communes Saône-Beaujolais

Note stratégique



Note Stratégique

Version 17 octobre 2018

Table des matières

1	Contexte	2
2	Objet.....	3
3	Rappel des éléments clés du diagnostic	3
3.1	Un territoire disposant d'atouts.....	3
3.2	De nombreux défis à relever	4
4	Les sphères d'intervention de la CCSB	4
5	Les objectifs du PCAET	6
5.1	Scénario énergétique	7
5.2	Objectifs en matière de maîtrise de l'énergie.....	8
5.3	Objectifs en matière de production d'énergies renouvelables	10
5.4	Objectifs en matière de livraison d'énergie renouvelable et de récupération de chaleur par les réseaux de chaleur.....	11
5.5	Objectifs en matière d'évolution coordonnée des réseaux énergétiques	12
5.6	Objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre	12
5.7	Objectifs de renforcement du stockage carbone sur le territoire (dans la végétation, les sols et les bâtiments)	13
5.8	Objectifs de réduction des émissions de polluants	13
5.9	Objectifs en matière de productions biosourcées à usages autres qu'alimentaires....	14
5.10	L'adaptation de la CCSB au changement climatique	14
6	Axes stratégiques et opérationnels du PCAET	15
7	Tableau d'objectifs chiffrés	16

1. Contexte

Que ce soit par la mise en place d'un Plan Climat Energie Territorial volontaire labellisé « Acteur et Territoire du développement durable » et « Energies d'avenir », la réalisation d'un audit énergétique global de ses bâtiments, ou les politiques poursuivies sur la gestion des eaux et la gestion des déchets, la **Communauté de Communes Saône Beaujolais (CCSB) est engagée de longue date dans la mise en œuvre d'une politique globale de développement durable**. D'autres acteurs du territoire (entreprises, syndicats mixtes, etc.) sont également moteurs de cette dynamique.

En 2016, la CCSB a ancré le souhait d'aller plus loin et s'assurer que les actions qui seront mises en œuvre les prochaines années permettront à terme de « couvrir totalement ses besoins en énergie, - électricité, chaleur, mobilité - (et plus si possible) avec des ressources renouvelables ».¹ Lauréate de l'appel à projet « **Territoire à Energie Positive** » (TEPos) et Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), la CCSB construit et anime un processus d'élaboration de la stratégie et d'un programme d'actions en ce sens.

Ainsi au-delà de l'obligation réglementaire d'élaborer son Plan Climat-Air-Energie Territorial, la CCSB souhaite **impulser sur son territoire une dynamique à la hauteur des enjeux**.

Le diagnostic territorial du PCAET a fourni une première analyse des potentiels du territoire en matière d'adaptation locale aux changements climatiques, d'amélioration de la qualité de l'air, de préservation des milieux et de la santé, de sobriété énergétique et de développement des énergies renouvelables à l'horizon 2050.

C'est sur ce diagnostic, embrassant les thèmes du climat, de l'énergie, de l'air et de la santé que repose le processus d'élaboration de la stratégie puis du programme d'actions du PCAET, initié par la mise en place de nombreux ateliers avec les services et les élus référents, et les acteurs du territoire. L'ensemble des étapes de concertation et d'implication des acteurs locaux est détaillé dans le document annexe au PCAET « livret de la concertation ».

Déclinée opérationnellement dans le programme d'actions 2018-2023, la stratégie du PCAET illustre la complexité des enjeux assignés aux territoires en matière de lutte et d'adaptation au changement climatique tout comme d'amélioration de la qualité de l'air. Ces mêmes territoires se retrouvant souvent face à des problématiques d'envergure régionales voire nationales sur lesquelles, seuls, les territoires n'ont que peu de leviers d'actions. L'élaboration, en cours, du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) permettra d'apporter certaines réponses et de consolider les objectifs du PCAET.

¹ Définition du territoire TEPOS extrait de Réseau des Territoires à Energie Positive [://www.cler.org/IMG/pdf/100res-fr-web.pdf](http://www.cler.org/IMG/pdf/100res-fr-web.pdf)

2. Objet

Cette note stratégique formule :

- les propositions d'axes stratégiques et opérationnels du PCAET
- les propositions d'objectifs chiffrés du PCAET en matière de maîtrise de l'énergie, de qualité de l'air, d'émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables

3. Rappel des éléments clés du diagnostic

3.1. Un territoire disposant d'atouts

De nombreux projets et initiatives existent déjà sur le territoire et contribuent à une dynamique d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Outre un potentiel de production en énergie renouvelable conséquent (notamment pour les filières photovoltaïque, éolien et bois énergie, voir paragraphe 5.3) la CCSB a déjà mené des projets innovants comme la construction de la station de traitement des eaux CITEAU assurant une valorisation de la chaleur fatale des eaux traitées dans un réseau de chaleur.

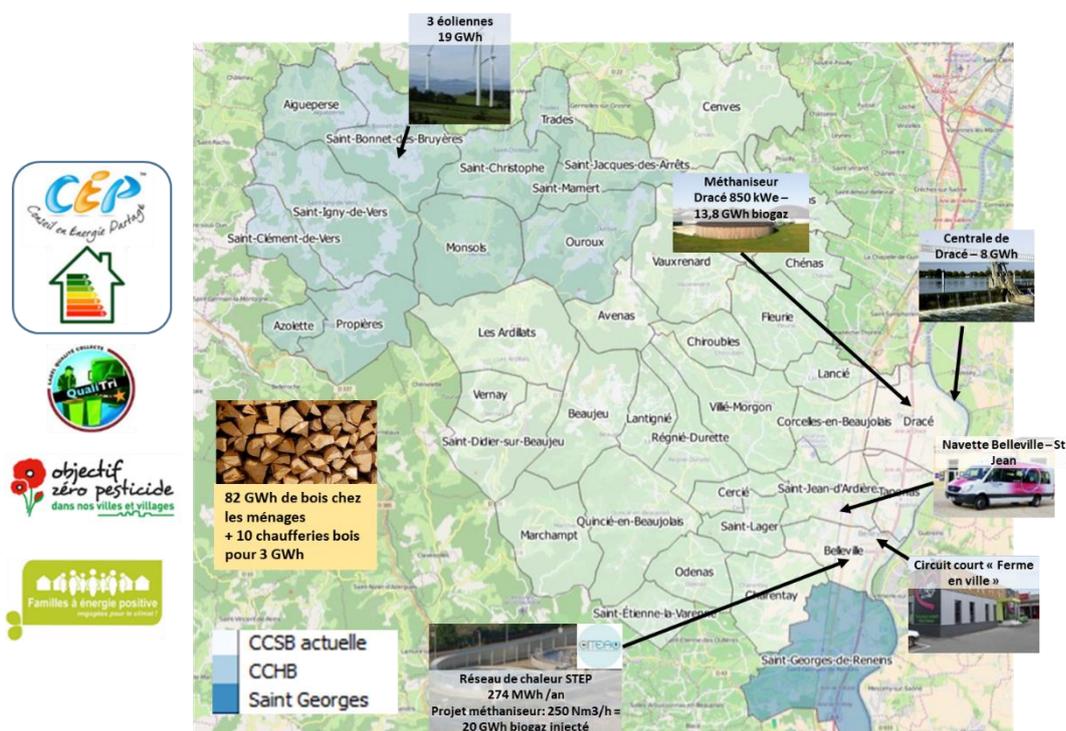


Figure 1 : Illustration d'initiatives et projets en lien avec l'ambition du PCAET du territoire

3.2. De nombreux défis à relever

Un défi climatique

En 2015, sur le territoire de la CCSB, ont été émises plus de 321 000 **tonnes de CO₂ équivalent** (éq.). Ces émissions proviennent **pour l'essentiel des secteurs du transport (49%), de l'agriculture (23%) et du résidentiel (16%)**. Les autres secteurs contribuant à ces émissions sont l'industrie (3%) et le tertiaire (9%). Ces émissions proviennent essentiellement de la combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz) alors que la production d'énergie renouvelable du territoire ne représente que 4% des consommations énergétiques du territoire.

Si le territoire est engagé depuis plusieurs années dans la réduction de ses émissions, l'atteinte des objectifs climatiques (division par 4 des émissions à l'horizon 2050 inscrite à la loi POPE de 2005) nécessite de changer d'échelle, d'accélérer la transition énergétique et de légitimer et massifier les actions en faveur des économies d'énergie et du recours aux énergies renouvelables.

Un défi économique et social

L'analyse de la facture énergétique de la CCSB est sans appel : plus de 130 millions d'euros sont dépensés chaque année par les acteurs du territoire en achat d'énergie, un montant qui pour l'essentiel « échappe » au territoire et n'a pas de retombées économiques locales. L'un des enjeux clés pour la Communauté de Communes et les acteurs locaux est de transformer ces dépenses énergétiques en investissements pérennes bénéficiant plus directement au territoire. Cette facture énergétique élevée a des répercussions sociales : plus d'un habitant du territoire sur 3 est en situation de vulnérabilité énergétique avec la circonstance aggravante d'une tendance moyen/long terme caractérisée par une augmentation tendancielle des prix de l'énergie.

Un des enjeux-clés de la démarche PCAET est de porter collectivement les objectifs de la transition énergétique et d'accompagner la facture énergétique du territoire par des investissements favorisant les économies d'énergie et la production locale et pérenne d'énergie renouvelable.

Un défi d'adaptation

Le changement climatique en cours montre déjà des premiers effets sur le territoire avec par exemple une augmentation du nombre de jours anormalement chauds. L'activité viticole, caractéristique clé du territoire autant pour son importance économique que culturelle est également amenée à évoluer au regard de la réalité du changement climatique en cours.

4. Les sphères d'intervention de la CCSB

En plus des compétences obligatoires de la CCSB (aménagement de l'espace communautaire, développement économique, collecte et traitement des déchets) la communauté de communes s'est dotée de compétences optionnelles comme la politique du logement et du cadre de vie ou encore la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Elle dispose également d'une compétence optionnelle ayant pour objet la protection et la mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et le soutien aux actions de maîtrise de l'énergie.

La CCSB visera à être exemplaire sur la gestion de son patrimoine et dans l'intégration d'un volet climat-air-énergie dans chacune de ses compétences. Néanmoins, la mise en œuvre du PCAET va bien au-delà de ses compétences directes et implique d'impulser et d'accompagner une dynamique bien plus large avec les acteurs du territoire.

La CCSB vise donc à mettre en place un cadre propice à la mobilisation et à la contribution des acteurs du territoire (habitants et partenaires) reposant sur un dialogue régulier, des actions de sensibilisation et d'information, des dispositifs d'accompagnement techniques et financiers, des expérimentations innovantes.

➤ *Le service Développement Durable coordinateur de la démarche de transition énergétique au sein de la CCSB et des entités mutualisées*

La CCSB se positionne comme le coordinateur de la transition énergétique à l'échelle de son territoire et anime et coordonne à ce titre la démarche TEPos et le PCAET.

Le service coordinateur des démarches de transition énergétique au sein de la CCSB est le service Développement Durable. Ce service est rattaché aux moyens généraux directement sous la responsabilité hiérarchique du Directeur Général des Services.

Ce service comprend 4 ETP :

- 1 responsable de service
- 1 chargé de mission énergie-climat (TEPos/PCAET)
- 1 chargé de mission rénovation énergétique
- 1 assistant

En interne, il coordonne la mise en œuvre de la démarche avec les services opérationnels en charge de la mise en œuvre d'actions du PCAET : développement économique, aménagement du territoire, gestion du patrimoine, voirie, gestion des déchets, etc.

Des réunions trimestrielles entre le service Développement Durable et les services ayant des fiches-actions à mettre en œuvre dans le cadre du Plan Climat auront lieu afin de suivre la réalisation des actions. Le service est également en lien étroit avec les entités mutualisées avec la CCSB : Mairie de Belleville, Syndicat de Traitement des Eaux Usées (STEU), Syndicat d'Urbanisme de la Région de Belleville (SURB), Syndicat Lyon Beaujolais Rhône Technoparc (LYBERTEC).

Schéma des structures dont le personnel est mutualisé avec la CC Saône-Beaujolais

Communauté de Communes Saône-Beaujolais	Commune de Belleville	Syndicat de Traitement des Eaux Usées (STEU) CITEAU	Syndicat Mixte Lyon Beaujolais Rhône Technoparc (LYBERTEC)	Syndicat d'Urbanisme de la région de Belleville (SURB)
---	-----------------------	--	--	--

Au sein de la CCSB, les entités de décisions qui seront mobilisées dans le cadre du PCAET sont les suivantes :

1. La commission environnement
2. Le bureau
3. Le conseil communautaire

Les projets pourront également être portés à connaissances de la commission des Maires, qui réunit les 42 Maires.

➤ *Le service Développement Durable coordinateur de la démarche de transition énergétique au sein de son territoire*

La CCSB porte la démarche de transition énergétique auprès des acteurs du territoire : habitants, artisans, commerçants, industriels, agriculteurs, forestiers, etc.

La CCSB organisera un COPIL annuel qui sera composé de la façon suivante :

- Elus (Maires, membres de la commission environnement)
- ADEME
- DREAL/DDT
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Consulaires (CCI Beaujolais, CMA69, CA69)
- Partenaires associatifs (EIE, FiBois, etc.)
- Gestionnaires et autorité organisatrice des réseaux de gaz et d'électricité : GRDF, ENEDIS, SYDER
- Etc.

En parallèle, se tiendront tous les semestres des comités techniques sur des thématiques précises avec les acteurs concernés.

5. Les objectifs du PCAET

Conformément au décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au Plan Climat Air-Energie Territorial, le PCAET de la CCSB doit fixer des objectifs chiffrés en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de maîtrise de l'énergie, de réduction des émissions de polluants, de production d'énergies renouvelables et de valorisation des potentiels d'énergie de récupération, d'évolution coordonnée des réseaux énergétiques, de productions biosourcées, de renforcement du stockage carbone ainsi que des objectifs d'adaptation aux changements climatiques.

Ces objectifs sont décrits dans les pages suivantes. Les trajectoires énergétiques tout comme les objectifs détaillés par secteur ont été co-produits lors d'ateliers réunissant élus et acteurs du territoire.

5.1. Scénario énergétique

La définition des objectifs énergétiques s'appuie sur le diagnostic territorial évaluant les consommations et productions d'énergies renouvelables actuelles et potentielles en 2050. Ce travail repose **sur les données spécifiques au territoire, et en confrontant cette évaluation à l'analyse d'experts du territoire**. Ce travail a été suivi d'une consolidation de trajectoires énergétiques s'appuyant sur le dispositif Destination TEPos pour préciser le point d'étape pour l'année 2030.

La figure 2 illustre la traduction d'une transition énergétique réussie pour la CCSB à travers :

- Une déclinaison du scénario négaWatt au regard des caractéristiques spécifique du territoire de la CCSB
- Un ajustement de la trajectoire et du point d'étape 2030 au regard des objectifs sectoriels tels que se donne le territoire (nb de logements rénovés, évolution des parts modales, etc.)

De nombreux paramètres, locaux mais aussi régionaux et nationaux, ont donc été considérés pour déterminer la trajectoire d'évolution des consommations énergétiques (capacité d'agir du territoire, économie, démographie, emplois, politique de l'Etat et de la région...).

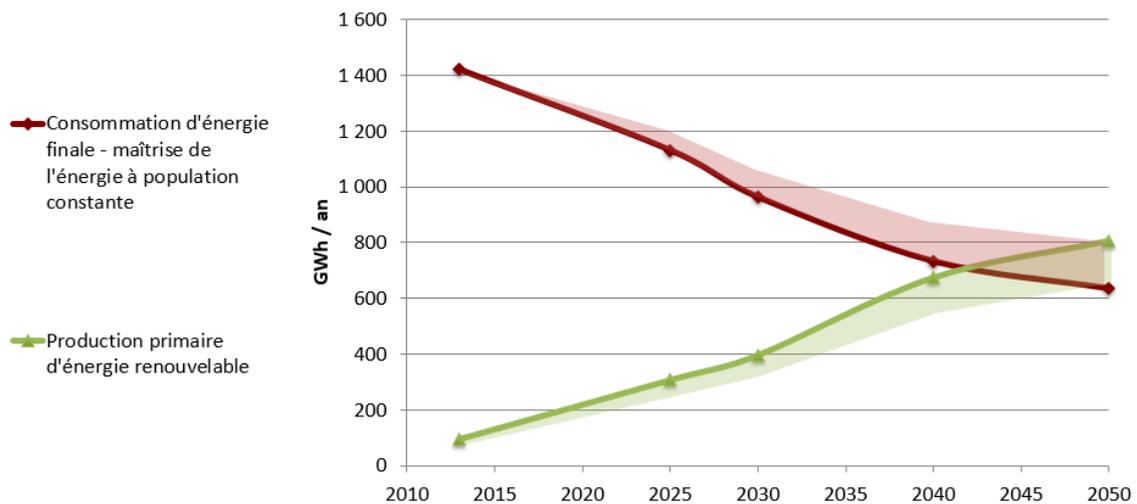


Figure 2 : scénarisation de trajectoires énergétiques pour la CCSB

Ces courbes ont été définies lors du COPIL du 7 juillet 2016. Les aplats de couleurs correspondent :

- En vert à l'enjeu des pertes associées à la transformation énergie primaire vs. Energie finale
- En rouge à l'augmentation de consommation énergétique pouvant découler de l'augmentation de population

Cette trajectoire vise de réduire de 32 % la consommation d'ici 2030 et de multiplier par 4 la production d'énergies renouvelables.

La déclinaison des objectifs par secteur et filière est présentée dans les paragraphes ci-dessous. Ce détail permet de mettre en lumière les enjeux, freins et leviers, sur les différents

secteurs de consommation et les différentes filières de production d'énergie pour la mise en œuvre des trajectoires énergétiques retenues.

L'évaluation environnementale stratégique du PCAET apporte, quant à elle, des éléments sur la cohérence des objectifs du PCAET avec les objectifs nationaux de la stratégie nationale bas carbone.

5.2. Objectifs en matière de maîtrise de l'énergie

Le graphique puis les paragraphes suivants détaillent les objectifs territoriaux de maîtrise de l'énergie, par secteur de consommation, à l'horizon 2025 avec les principales mesures permettant de les atteindre.

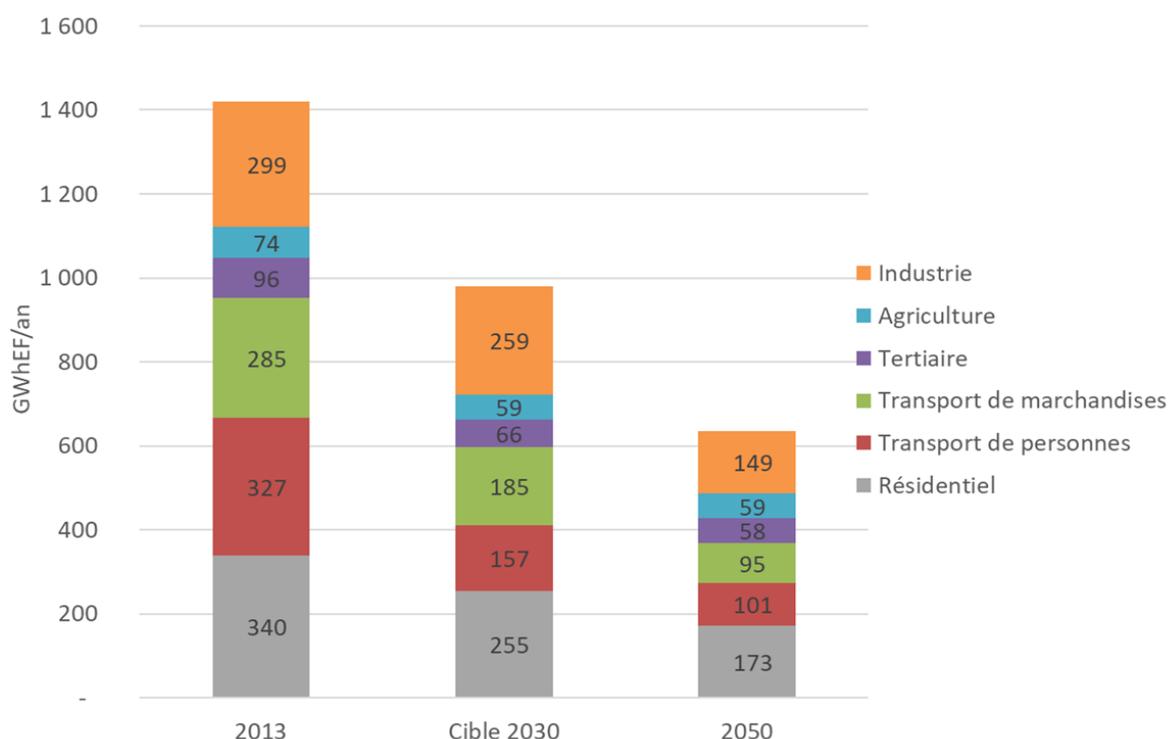


Figure 3 : Objectifs pour la maîtrise de l'énergie pour la CCSB

Secteur résidentiel

La rénovation thermique représente le premier levier d'action, et les maisons individuelles de propriétaires occupants constituent une cible prioritaire pour la rénovation énergétique car ils représentent plus de 50 % des consommations de chauffage. La CCSB s'est doté d'une plateforme de rénovation (« Renov En Beaujolais ») pour accélérer le nombre de rénovations performantes sur le territoire.

Ainsi la CCSB se fixe un objectif de rénovation bâtiment basse consommation (BBC) de 540 logements par an à l'horizon 2030 se déclinant de la manière suivante :

- 200 maisons construites avant 1990 /an
- 60 logements sociaux / an
- 280 autres logements / an

L'atteinte de cet objectif ambitieux implique une forte structuration de l'écosystème : levée des freins économiques, financiers, psychologiques, montée en compétences des acteurs, structuration des filières, etc.

Cela nécessite également une évolution significative du contexte réglementaire national et des aides de l'Etat dont la CCSB ne peut préjuger. Une obligation progressive de rénover devra être mise en place pour pouvoir atteindre ces objectifs, accompagnée notamment d'un mécanisme de tiers financement dont l'expérimentation à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes n'a pas encore été actée.

L'autre volet majeur de réduction des consommations de ce secteur concerne la sensibilisation aux actions de sobriété et l'amélioration de l'efficacité énergétique des équipements du résidentiel (machine à laver, réfrigérateur, etc.). La CCSB vise d'ici 2050 une généralisation progressive des équipements les plus énergétiquement performants actuellement sur le marché. Au global la cible de consommation retenue pour le secteur résidentiel de 255 GWhEF/an en 2030.

Secteur tertiaire

La réduction de 96 à 66 GWhEF/an provient essentiellement de la rénovation thermique à un niveau BBC de près de 200 000 m² de bâtiments tertiaires. De la même manière que pour le secteur résidentiel, le déploiement d'actions de sobriété contribue à cette réduction pour près de 10 GWhEF/an avec un accompagnement de type conseillers en énergie partagés (programmation et verrouillage des veilles, baisse consignes de chauffage, changement des luminaires, etc.).

Transport de personnes

Le développement des modes doux, du covoiturage, des transports collectifs, l'amélioration de la performance énergétique des véhicules, la révision des PLU pour réduire les besoins de déplacement, sont autant d'actions prévues dans le plan climat qui conduisent la CCSB à viser une consommation énergétique pour le transport de personnes de 157 GWh/an en 2030 contre 327 GWh/an en 2013.

La réduction des consommations dans le secteur du transport de personne passe par une action concertée des différents acteurs : communes notamment pour les aménagements en mobilité douce, CCSB pour le transport à la demande, la Région pour l'amélioration des outils de support au développement du covoiturage, etc.

Transport de marchandises

La CCSB est un territoire de transit qui induit des consommations d'énergie sur lesquelles la collectivité a peu d'emprise (notamment le tronçon autoroutier de l'A6). Toutefois l'augmentation de la part du transport fluvial, du ferroutage, du taux de remplissage des camions et l'évolution des flottes de véhicules (motorisation, éco-conduite) permettrait de faire passer la consommation de 285 à 185 GWhEF/an d'ici 2030. Bien que ces évolutions soient davantage associées au contexte national, le territoire peut en être facilitateur avec entre autres avec l'accompagnement aux entreprises innovantes dans le secteur du transport et la logistique, l'incitation au ferroutage pour les entreprises s'implantant sur le parc d'activité Lybertec.

Secteur agricole

Les actions, évaluées sur la base de ratios nationaux et de la surface agricole utile du territoire pourraient permettre de diminuer d'environ 25% les consommations soit de passer de 74 à 59 GWhEF/an d'ici 2030. Les actions incluent l'amélioration du réglage des tracteurs et engins, les nouvelles motorisations, la formation à l'éco-conduite, l'amélioration des itinéraires techniques, l'isolation thermique des bâtiments, l'efficacité des systèmes de chauffage, l'optimisation de l'irrigation.

Secteur industriel

Une part conséquente des consommations du secteur provient de l'activité de fonderie. Les économies d'énergies incluent la récupération de la chaleur fatale des eaux usées et des procédés industriels mais également l'amélioration de l'efficacité énergétique, la mise en place d'actions d'écologie industrielle et d'éco-conception. Les consommations passent de 299 à 259 GWhEF/an en 2030.

5.3. Objectifs en matière de production d'énergies renouvelables

Le graphique puis les paragraphes suivants détaillent les objectifs territoriaux de développement des énergies renouvelables, par filière, à l'horizon 2030 avec les principales mesures permettant de les atteindre.

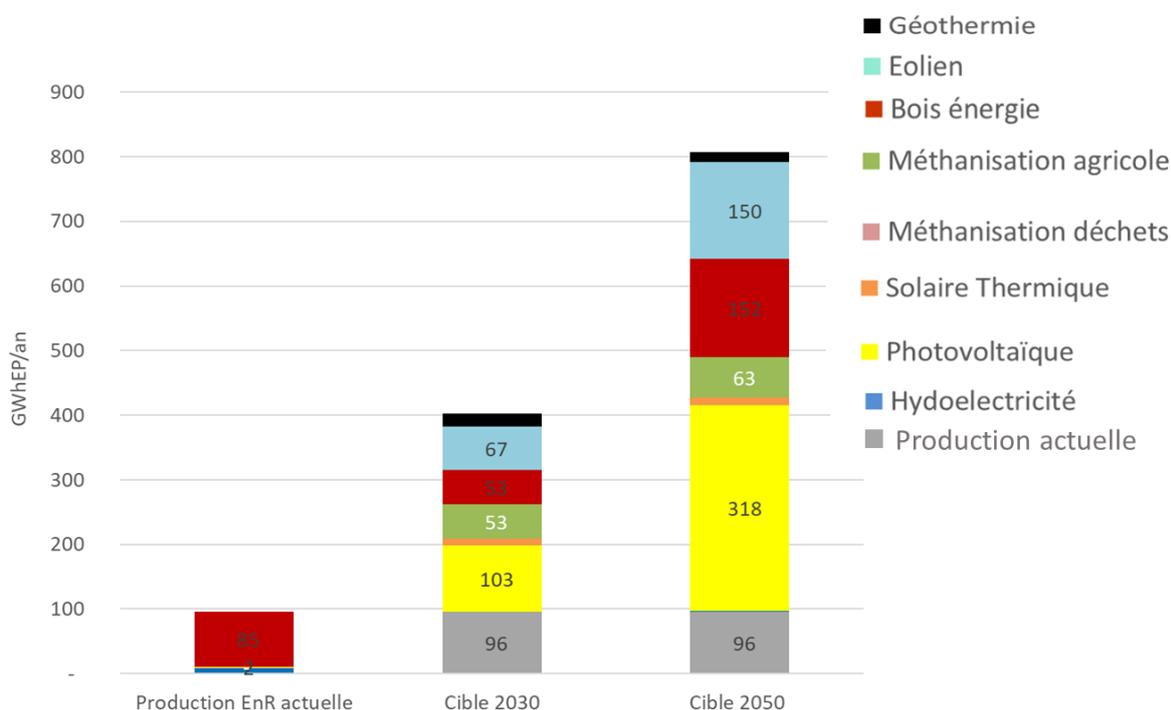


Figure 4: Objectifs pour le développement des énergies renouvelables pour la CCSB

Filière photovoltaïque : C'est la filière avec le plus gros potentiel de développement. La production passerait de moins d'un GWh à plus de 100 GWh en 2030. Ce sont les installations en toitures qui représentent dans un premier temps l'essentiel du développement. Toutes les

tailles de toitures sont concernées : des maisons individuelles (environ 500 maisons) aux grandes toitures de plus de 2800 bâtiments, mais également quelques parcs au sol et ombrières (5 ha).

Filière solaire thermique : bien que le potentiel 2050 soit plus réduit, la filière solaire thermique est également mise à contribution d'ici 2030 avec l'équivalent de plus de 6000 installations individuelles de 4 m².

Filière bois énergie : Il s'agit de la première filière de production d'énergie renouvelable actuellement et son potentiel de développement est de 152 GWh de production additionnelle d'ici 2050. Pour cette filière, l'équivalent de 50 chaufferies bois de 200 kW doit être installé d'ici 2030, 10 réseaux de 500 kW et 2 réseaux de 2 MW. Un enjeu clé de cette filière est le également le renouvellement du parc de système de chauffage pour réduire les émissions de particules fines (ratio de 1 à 100 entre une cheminée ouverte et un poêle performant). Un autre point d'attention est le développement d'un prélèvement permettant la préservation et le renforcement de la biodiversité dans une perspective de réduction des risques incendies du couvert forestier.

Filière méthanisation : Le potentiel global de méthanisation de la CCSB est de 63 GWh de ressources mobilisables dont les $\frac{3}{4}$ sont des ressources agricoles. Les projets en cours permettront une production de plus de 30 GWh/an. En parallèle du développement de la méthanisation, des réflexions sont également en cours pour la création d'une station de Gaz Naturel Véhicule (GNV).

Filière éolienne : sur un potentiel à 2050 de 150 GWh/an, le territoire vise l'installation d'une dizaine d'éoliennes pour une production de 67 GWh/an en 2030. Un projet en phase de recours ayant reçu l'autorisation d'exploiter du préfet permettrait de produire 19 GWh. Un second projet en phase de développement pourrait produire entre 40 et 60 GWh.

Filière géothermie : Le potentiel identifié à court terme est de 17 GWh. La CCSB vise un développement de la filière géothermique avec une production de l'ordre de 20 GWh correspondant à l'équipement de l'ordre 125 immeubles logements et 50 bâtiments tertiaires.

Filière hydroélectrique : Le potentiel hydroélectrique est très faible de l'ordre de 1 à 4 GWh. Il existe des très forts enjeux environnementaux liés au développement de cette filière. Quelques seuils existants pourraient faire l'objet d'installation. Au regard des contraintes et du potentiel du développement, cette filière n'est pas jugée prioritaire dans le cadre du présent PCAET.

5.4. Objectifs en matière de livraison d'énergie renouvelable et de récupération de chaleur par les réseaux de chaleur

La CCSB ne dispose pas de compétence sur les réseaux de chaleur. Néanmoins, la CCSB se donne l'objectif de développer les réseaux de chaleur alimentés par la biomasse

(méthanisation, bois énergie), la récupération de chaleur (sur eaux usées, sur sites industriels) et le solaire thermique sur son territoire en lien avec les communes. Ce travail est déjà en cours et vise à être renforcé par le PCAET.

La CCSB dispose déjà d'un retour d'expérience sur la station d'épuration de la région de Belleville qui récupère la chaleur des effluents traités en sortie de station pour chauffer des bâtiments voisins et produire de l'eau chaude sanitaire.

5.5. Objectifs en matière d'évolution coordonnée des réseaux énergétiques

La CCSB ne dispose pas à ce jour de la compétence énergie mais souhaite construire de véritables instances locales de gouvernance afin d'accompagner l'évolution des réseaux dans le contexte de la transition énergétique en lien avec GrDF, ENEDIS et le SYDER.

5.6. Objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre

La traduction en termes d'évolution des émissions de gaz à effet de serre des différents scénarios énergétiques a également été réalisée (voir rapport de diagnostic pour les détails sur la modélisation mise en œuvre). Ainsi à 2050, les cibles évoquées plus haut et les courbes rouge et verte sont cohérentes avec l'ambition TEPos, les cibles du Schéma Régional Climat-Air-Energie et les objectifs nationaux² et avec les cibles GES 2030 inscrits dans la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte. La courbe ci-dessous illustre l'objectif que se donne la CCSB pour faire sa part concernant l'enjeu planétaire qu'est le changement climatique.

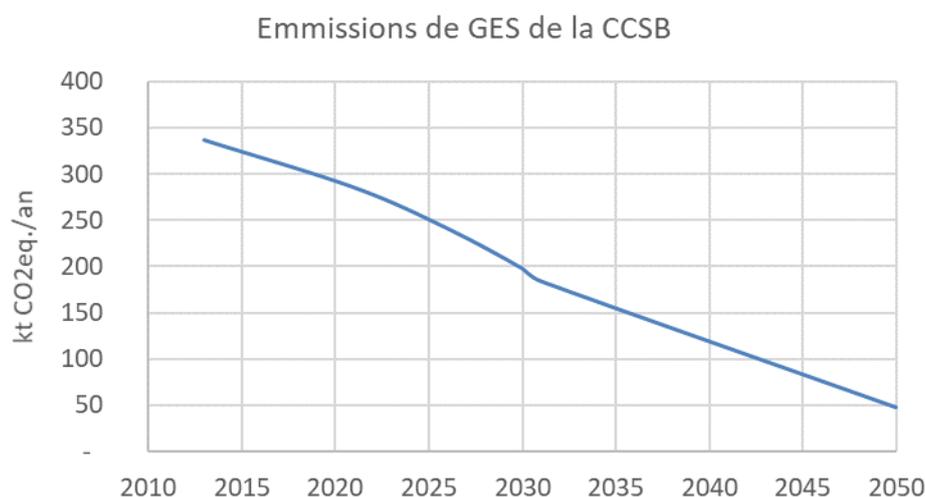
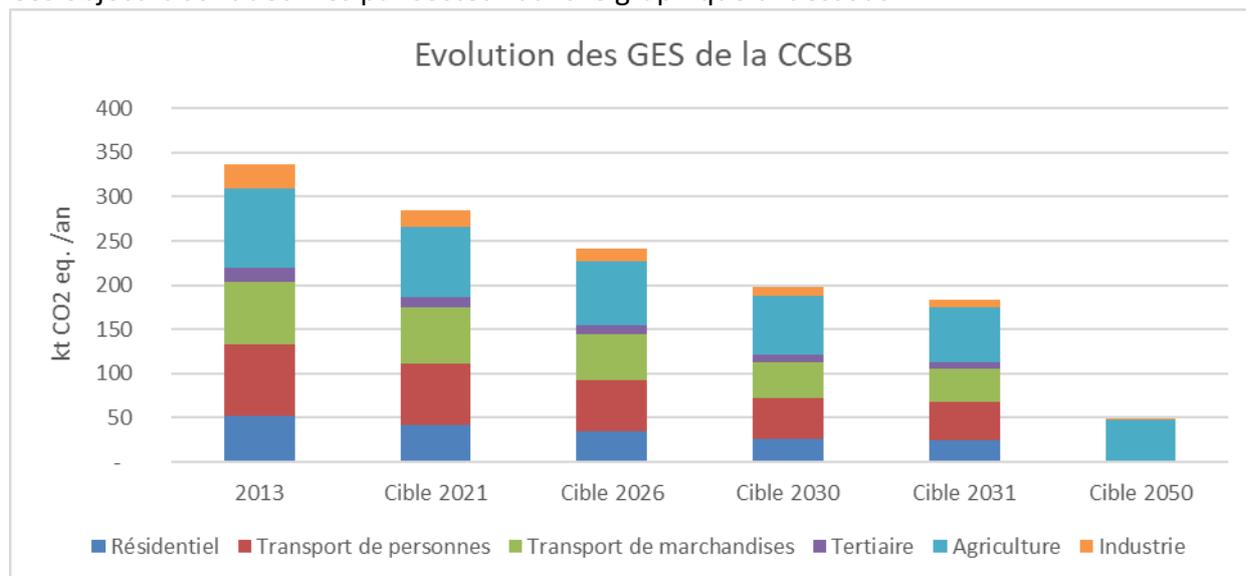


Figure 5 : Objectifs de réduction des émissions de GES de la CCSB

² La courbe rouge « Emissions GES – maîtrise de l'énergie et EnR à population constante » est estimée sur la base d'hypothèses relatives à la trajectoire énergétique. La cible -34% en 2020 par rapport aux émissions de GES de 2005 du SRCAE Rhône Alpes, appliquée au territoire, n'est pas compatible avec cette courbe. La cible à 2050 l'est bien.

Ces objectifs sont déclinés par secteur dans le graphique ci-dessous³.



5.7. Objectifs de renforcement du stockage carbone sur le territoire (dans la végétation, les sols et les bâtiments)

Le territoire de la CCSB bénéficie d'un stock important de carbone du fait d'une surface boisée et agricole bien présente, avec un stock total estimé à 12 000 kteqCO₂.

La CCSB souhaite développer l'exploitation forestière en maintenant la capacité de stockage du carbone dans le sol, et favoriser le couvert végétal sous toutes ses formes en s'appuyant notamment sur la chambre d'agriculture

- Encourager le sans labour
- Travailler sur les rotations et introduire des cultures intermédiaires, couverts et bandes enherbées
- Développer les haies et l'agroforesterie
- Optimiser la gestion des prairies et travailler sur les durées de pâturage

Par ailleurs, le PCAET vise le développement de l'utilisation du bois dans la construction neuve et la rénovation, permettant un stockage du carbone dans les bâtiments.

5.8. Objectifs de réduction des émissions de polluants

La maîtrise de l'énergie et les réductions des consommations d'énergie fossile associées ont des répercussions sur la réduction des émissions de particules polluantes affectant la santé des habitants du territoire. Les objectifs de réduction des PM₁₀ et Nox entre 2007 et 2015 fixés dans le SRCAE sont bien respectés à l'échelle du territoire de la CCSB. Les trajectoires

³ A noter cependant que les objectifs 2020 de la LTECV et du SRCAE en termes de pourcentage de la consommation finale brute en EnR et en termes de réduction des GES par rapport à 1990 et 2005 ne sont pas atteints. Cela s'explique notamment par le retard global pris par la France dans la lutte contre le changement climatique.

énergétiques et GES mentionnées plus haut devraient permettre d'atteindre les cibles du SRCAE 2020 sur les Nox et PM10.

Le tableau d'objectifs chiffrés en dernière page du document décline les objectifs de réduction des émissions pour chaque polluant défini dans l'arrêté du 4 août 2016 relatif aux PCAET.

La définition des objectifs de chaque polluant a été rendue possible par un travail de comparaison des émissions locales de chaque polluant avec les objectifs du SRCAE, les objectifs de la directive NEC et les objectifs du Plan National de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA) déclinés sur le territoire de la CCSB.

5.9. Objectifs en matière de productions biosourcées à usages autres qu'alimentaires

A ce stade le potentiel de production de matériaux biosourcés à usages autres qu'alimentaire identifié concerne la production de bois matériaux.

A l'échelle nationale, la mobilisation de bois pour les matériaux pourrait être à 2050 de l'ordre de 29 Mm³ de bois d'œuvre soit une augmentation de **30%** par rapport à 2010 et de 17 Mm³ de bois industrie, soit une augmentation de **40%** par rapport à 2010.

En ramenant cela à la population du territoire de la CCSB, les besoins en bois matériaux pourraient être les suivants :

- Bois d'œuvre pour la construction : 17 000 m³ de grumes
- Bois industrie : 9 920 m³

5.10. L'adaptation de la CCSB au changement climatique

Les enjeux de l'adaptation au changement climatique portent sur :

- Prévenir les effets du changement climatique sur la santé, liés en particulier :
 - à l'altération de la qualité de l'air (polluants secondaires tels que l'ozone, mais également développement d'agents allergisants tels que certains pollens),
 - au développement d'agents pathogènes,
 - à l'inconfort due à l'augmentation de la température et particulièrement la vulnérabilité des plus fragiles aux périodes de fortes chaleur, dans des zones prioritaires.
 - A l'altération de la biodiversité. Le Marathon de la biodiversité est un objectif fort du PCAET, cette démarche devra perdurer au-delà de l'appel à projets.
- Garantir l'accessibilité à tous à l'eau potable, en préservant la qualité et la quantité
- Accompagner les changements de pratiques agricoles et sylvicoles pour une agriculture et une sylviculture durable, résiliente aux effets du changement climatique.

6. Axes stratégiques et opérationnels du PCAET

La proposition de PCAET est bâtie sur 8 grands axes stratégiques (AS) déclinés en axes opérationnels (AO) dans lesquels ont été réparties les différentes propositions d'actions détaillées dans des fiches actions.

1. Gouvernance, planification et exemplarité de la collectivité
2. Performance énergétique des bâtiments publics et résidentiels
3. Energies renouvelables
4. Transport
5. Industrie et autres activités économiques
6. Agriculture, viticulture, sylviculture et biodiversité
7. Déchets
8. Adaptation au changement climatique

Ces axes regroupent aussi bien des interventions de la CCSB sur son patrimoine, ses compétences que des interventions des acteurs du territoire.

Ces 8 axes stratégiques se déclinent en 35 axes opérationnels détaillés ci-dessous.

1. Gouvernance, planification et exemplarité de la collectivité	Coordonner et fédérer les acteurs autour de la démarche énergie-climat
	Intégrer les enjeux énergie-climat dans les outils de planification
	Sensibiliser et impliquer les habitants dans la démarche de transition énergétique
	Faire de la CCSB une collectivité exemplaire
2. Performance énergétique des bâtiments publics et résidentiels	Maîtriser les consommations énergétiques
	Massifier les rénovations performantes et favoriser les constructions neuves exemplaires
	Développer les filières locales
3. Energies renouvelables	Développer le solaire photovoltaïque
	Développer le bois-énergie
	Développer la méthanisation
	Développer l'éolien
	Valoriser les potentiels du solaire thermique et de la géothermie
	Développer l'hydro-électricité
4. Transport	Valoriser les énergies de récupération
	Développer les mobilités douces
	Accompagner le déploiement des nouvelles mobilités et des transports en commun
	Planifier et diffuser la mobilité durable
	Rationaliser les déplacements

	Promouvoir l'usage de nouveaux vecteurs énergétiques
	Réduire les impacts du transport de marchandises
5. Industrie et autres activités économiques	Promouvoir la maîtrise de l'énergie
	Promouvoir les démarches d'économie circulaire
6. Agriculture, viticulture, sylviculture et biodiversité	Encourager et développer une agriculture durable limitant la pollution de l'air
	Réduire les émissions de GES indirectes en agissant au niveau des filières et des consommateurs
	Limiter les consommations énergétiques des exploitations
	Préserver la biodiversité dans les zones agricoles, forestières et urbaines
	Adapter les pratiques au changement climatique
7. Déchets	Développer la prévention et recyclage
	Renforcer le réemploi
	Valoriser les déchets du BTP
8. Adaptation au changement climatique	Adapter les pratiques agricoles et viticoles au changement climatique
	Réduire les impacts sur la santé
	Réduire les impacts sur la ressource en eau
	Modifier les pratiques de planification urbaine

7. Tableau d'objectifs chiffrés

Comme indiqué plus haut, la consolidation des potentiels de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables à l'horizon 2050 a servi de socle pour déterminer les objectifs associés à l'horizon 2030 et caractériser les réalisations opérationnelles associées à ces objectifs (m² de surface de PV installés, nombre de maisons rénovées etc.).

Dans les tableaux ci-dessous, les chiffres pour les consommations énergétiques et la production d'énergie renouvelable par secteur sont établis de la manière suivante :

- 2013 : données d'état des lieux fournies par l'OREGES
- Objectif 2030 : compilation des objectifs élaborés dans le cadre de l'animation du PCAET
- Objectifs 2021 et 2026 : extrapolations linéaires sur la base des objectifs 2030

La trajectoire gaz à effet de serre et les objectifs associés sont déduits de l'évolution des consommations énergétiques et de la production d'énergies renouvelables.

Enfin, concernant la qualité de l'air, l'état des lieux est fourni par ATMO Auvergne Rhône Alpes pour l'année 2015. Les objectifs sont définis sur la base d'une extrapolation :

- régionale basée sur les objectifs SRCAE 2020 pour les émissions de PM10 et NOx
- nationale basée sur la directive NEC (2001), remplacée par la Directive (EU) 2016/2284 du 16/12/2016 pour les émissions de COVNM, NH3, PM2.5, et SO2

Consommation d'énergie finale

GWhEF/an pour l'ensemble du territoire	2013	Cible 2021	Cible 2026	Cible 2030
Résidentiel	340	300	275	255
Tertiaire	96	82	73	66
Transport de marchandises	285	225	187	157
Transport de personnes	327	260	218	185
Agriculture	74	67	63	59
Industrie	299	280	268	259
<i>Tertiaire & Industrie</i>	394	361	341	324
TOTAL	1 420	1 213	1 084	981

Production d'énergies renouvelables

	GWhEP/an pour l'ensemble du territoire	2013	Cible 2021	Cible 2026	Cible 2030
Electricité	Eolien terrestre	-	31	51	67
	Solaire photovoltaïque	2	50	81	105
	Solaire Thermodynamique		-	-	
	Hydraulique	9	9	9	9
	Biomasse solide		-	-	
	Biogaz		-	-	
	Géothermie		-	-	

Chaleur	Biomasse solide	85	110	126	138
	Pompes à chaleur	7	21	31	39
	Géothermie	-	9	15	20
	Solaire thermique	0	5	8	10
	Biogaz				
	Biométhane	-	25	41	53
	Biocarburants		-	-	
	TOTAL	103	261	361	441

Emissions de gaz à effet de serre

ktCO2eq/an pour l'ensemble du territoire	2013	Cible 2021	Cible 2026	Cible 2030
Résidentiel	52	41	34	26
Transport de personnes	81	71	59	46
Transport de marchandises	72	62	52	41
Tertiaire	15	12	10	8
Agriculture	90	80	73	67
Industrie	27	19	14	10
TOTAL	336	285	241	198

Emissions – qualité de l'air

Emissions en t/an pour l'ensemble du territoire	2015	Cible 2021	Cible 2025	Cible 2030
PM10	196	164	143	117
Nox	794	632	524	389
SO2	25	25	25	25
COVNM		-		-
NH3	842	797	766	728
PM2.5	153	141	133	123